

Le train fou de l'Europe fédérale : inarrêtable ?



[Source : francesoir.fr]

Par Hervé Hannoun

Le 9 juin se joue probablement le basculement de la souveraineté nationale à une prétendue « souveraineté européenne », mais cet immense enjeu est caché aux Français par un pouvoir qui avance masqué. Et alors que ces élections européennes sont de nature existentielle pour la France telle que nous la connaissons, le paradoxe est que moins d'un Français sur deux a l'intention de voter.

La question de l'Europe constitue désormais une ligne de fracture de la société française. Pendant longtemps, la France a joui d'un relatif consensus sur la construction européenne, basé sur une coopération intime entre des États-nations souverains, épris de paix et se faisant mutuellement confiance au point de créer une monnaie unique en 1999 : c'était l'Europe de la Paix et de la coopération.

Ce consensus a été rompu par la claire volonté du Président Macron de promouvoir, sans consulter les Français, une évolution vers l'Europe fédérale, dissimulée derrière un concept de « souveraineté européenne » qui n'a pas de fondement constitutionnel.

En parlant d'une « *Europe plus souveraine* » et non d'une « Europe souveraine » dans son discours à la Sorbonne du 25 Avril 2024, le Président a certes tenté de maintenir la fiction d'une coexistence possible entre la souveraineté nationale (Titre 2 de la Constitution de 1958) et la « souveraineté européenne » qu'il entend promouvoir. Mais cela ne tient pas la route : la souveraineté ne se divise pas. Selon la Constitution de 1958, la souveraineté ne peut être que nationale.

Si l'élection du 9 juin est remportée par les fédéralistes, le Parlement européen demandera dans la foulée la convocation d'une Convention pour codifier la souveraineté européenne et le fédéralisme dans le droit fil de la révision des traités approuvée à la sauvette par ce même Parlement européen le 22 novembre 2023.

La révision des traités européens endossée ce jour-là, à une faible majorité, par le Parlement européen entraînerait :

- La disparition de la souveraineté nationale puisque l'UE serait érigée en un État fédéral, comme l'a proposé aussi M. Draghi, avec la création d'un exécutif européen et donc d'un Président de l'UE ;
- La fin du droit de veto de la France, notamment en matière de politique étrangère, de sanctions et d'élargissement, et la généralisation du vote à la majorité qualifiée ;
- La fin de la Défense nationale supplantée par une « Union de la Défense » supranationale ;
- Une Union de l'énergie intégrée, comme si l'expérience du marché européen de l'électricité était concluante ;
- Un transfert massif de compétences, exclusives ou partagées, au nouvel État fédéral UE en matière d'environnement, d'éducation, ou encore de santé (comme si l'expérience opaque des achats centralisés de vaccins était concluante).

Ce serait de fait la fin du principe de subsidiarité.

Cette révision des traités est dans l'esprit de ses promoteurs liés à l'extravagant projet d'élargissement à marche forcée de l'UE à 35 États incluant l'Ukraine, la Moldavie, la Géorgie et les pays des Balkans, repoussant le centre de gravité de l'Union vers l'Est, ce qui est dans l'intérêt évident non pas de la France, mais de l'Allemagne qui se trouvera alors en position géographique dominante (Mitteleuropa), comme l'ont bien compris U. Von der Leyen et O. Scholz. L'élargissement à l'Est est fondamentalement un projet allemand (Drang nach Osten).

Ce coup d'État fédéraliste engagé par le Parlement Européen il y a six mois ne peut être stoppé que par une défaite cuisante en France le 9 juin des deux principales listes (Hayer et Glucksmann) qui ont poussé pour cette révision des traités, et au niveau européen par la déroute générale le 9 juin des listes fédéralistes (Renew, S&D, et Verts) qui soutiennent la révision, le Parti Populaire Européen (PPE) étant, lui, divisé sur la question.

Face à l'offensive fédéraliste du Président Macron et de Ursula Von der Leyen, les Français sont désarmés et impuissants. Il leur reste cependant une chance le 9 juin de stopper le train fou de l'Europe fédérale. Pour faire notre choix le 9 juin, il nous faut tout simplement nous fier à l'instinct des Français. On ne les a consultés que deux fois par référendum en une trentaine d'années sur l'Europe : en 1992 ils ont dit OUI à l'Euro et à la monnaie unique, en 2005 ils ont dit NON au fédéralisme européen, à la Constitution européenne, et au drapeau européen. Mais, comme ses deux prédécesseurs, le Président Macron, fort de ses deux succès aux élections de 2017 et 2022, ne tient pas compte du vote de 2005 de nos compatriotes, le verdict populaire ayant été contourné par la ratification parlementaire du Traité de Lisbonne en 2007.

La sagesse est donc de suivre l'instinct des Français, révélé par les référendums de 1992 et 2005, qui est de ne pas remettre en cause l'adoption

de l'Euro, mais de refuser le basculement fédéraliste que préparent E. Macron, U. Von der Leyen et O. Scholz au cas où ils remporteraient les élections européennes. Suivre l'instinct des Français commande d'écarter absolument le 9 juin les deux listes européistes qui prônent le grand saut fédéraliste, à savoir la liste macroniste de V. Hayer et la liste pseudo-socialiste de R. Glucksmann.

L'Europe fédérale de la guerre : stopper le train fou

Le projet fédéraliste du Président est intimement lié à sa campagne pour créer une « défense européenne » qui se substituerait à notre défense nationale. C'est donc le cœur de la souveraineté nationale – la Défense – qui est désormais menacé. Le 31 décembre 2023, dans son message de vœux aux Français, Emmanuel Macron a fait de l'élection européenne du 9 juin une sorte de référendum sur la souveraineté européenne en prononçant ces mots étranges largement passés inaperçus : « *Vous aurez au mois de juin à vous prononcer sur la poursuite de ce réarmement de notre souveraineté européenne face aux périls : arrêter la Russie et soutenir les Ukrainiens.* ». Autrement dit, le fédéralisme en matière de Défense nous serait dicté par le conflit ukrainien.

La guerre d'Ukraine devient ainsi pour le pouvoir le moyen de créer artificiellement un « besoin d'Europe », un besoin de Défense européenne imposant le « réarmement de notre souveraineté européenne » (souveraineté européenne qui n'existe d'ailleurs pas). Au nom de l'ambiguïté stratégique et en dehors des procédures prévues à l'article 35, le Président a fait des déclarations, signalant qu'il n'excluait pas d'envoyer des troupes combattantes en Ukraine à 2 000 kilomètres de Paris si Zelensky le demandait. Il sait pourtant mieux que quiconque que la France n'a pas aujourd'hui les moyens d'entrer dans une guerre conventionnelle au sol à haute intensité avec la Russie. Il brandit en réalité cette menace dans la perspective des élections du 9 juin pour faire monter la peur chez les Français, auxquels il veut inculquer l'idée fédéraliste du « besoin de Défense européenne ». Le 9 juin, l'enjeu majeur est donc de sortir du piège mortel de « l'Europe Fédérale de la guerre ».

Il convient pour cela de dénoncer l'imposture que constitue le thème de « l'Europe Puissance ». En réalité, à travers sa soumission à l'OTAN dirigée par les États-Unis, ce que construit Emmanuel Macron, c'est une Union européenne alignée sur les USA et inféodée à l'OTAN. En effaçant les États-nations historiques, on aura en réalité « L'EUROPE VASSALE » et non « L'EUROPE PUISSANCE ».

Ainsi, le Président Macron voit dans la guerre d'Ukraine une opportunité pour imposer le grand saut fédéraliste qu'il appelle de ses vœux, en faisant croire aux électeurs français que l'Europe fédérale et l'OTAN les protégeront contre une attaque de la Russie contre la France. C'est le retour de la fable de 1981 sur l'imminence de l'arrivée des chars russes sur la Place de la Concorde.

Si les listes macronistes de V. Hayer et R. Glucksmann, favorables au

« réarmement de la souveraineté européenne », l'emportaient le 9 juin, on irait vers la fin de notre Défense nationale, remplacée par une Défense européenne (« l'Union de la Défense » fédérale voulue par U. Von der Leyen), et vers une armée européenne sous commandement opérationnel de l'UE. Rien ne s'opposerait alors à la folie du partage de l'arme nucléaire avec l'Allemagne, en violation du traité de réunification de 1990 âprement négocié à l'époque par la France pour faire renoncer Berlin à l'arme nucléaire.

Cette Europe fédérale de la guerre sonnerait la fin de la France souveraine. Il faut s'y opposer de toutes les forces de la France, en se souvenant du message du général De Gaulle du 3 novembre 1959, plus que jamais actuel : « IL FAUT QUE LA DÉFENSE DE LA FRANCE SOIT FRANÇAISE ». La sortie de la France du commandement militaire intégré de l'OTAN est plus que jamais nécessaire. L'OTAN ne protège pas les Français, elle les expose à des guerres qui ne sont pas les leurs.